



Note de Présentation - Budget Primitif 2022 - CCAS

Il est donné quelques détails sur les propositions budgétaires pour le vote du budget 2022. Il a été envisagé un budget à périmètre quasi constant eu égard aux incertitudes relatives au contexte sanitaire.

Section de fonctionnement : 266 583.90 €

*** En recettes**

La recette essentielle provient de la subvention du budget de la commune soit 170 000 € (identique à 2021), l'encaissement de la vente des tickets repas des personnes âgées : 61 300 € imputé au 7038-61 ainsi que le service de la téléassistance (6000 €).

*** En dépenses**

Le principal poste de dépenses du CCAS concerne le remboursement de la mise à disposition du personnel par la commune (111 105 €) et la fabrication des repas (60 000 €).

Quotités affectés	Montant estimé à rembourser
40 %	14 599.06 €
100 %	37 230.98 €
100 %	32 868.75 €
100 %	26 406.11 €
100 %	39 777.80 €
100 %	36 100.42 €
TOTAL	111 104.90 €

Depuis la mise en œuvre du portage des repas durant le contexte sanitaire connu, la volonté a été de renforcer et pérenniser ce service public au-delà du contexte exceptionnel. L'équipe s'est vue renforcée de deux agents dédiés au conditionnement et au portage, en complément des trois personnes à temps complet.

Suivant l'évolution de la crise sanitaire et si les conditions le permettent nous poursuivrons certaines activités du CCAS.

- ✓ Poursuite des activités diverses telles que la Semaine Bleue, la Fête des Grand-mères, repas des anciens, des sorties à l'extérieur, des animations avec des intervenants (informatique ...) et des colis de Noël : 44 300 €.
- ✓ Poursuite des aides facultatives : colis alimentaire, bons produits frais, bons combustibles, aide au paiement des factures d'eau : 5 000 €.

- ✓ Rencontre avec les habitants de la ville de l'Estrechure à Mallemort (€ de cadeaux de bienvenue / 550,00 € pour une animation)
- ✓ Continuité de la navette (minibus) pour les personnes âgées adhérentes au foyer les Ecureuils et les personnes ayant des difficultés de déplacement : 12 000 €.
- ✓ Le service de téléassistance : ce dispositif départemental permet aux personnes âgées de pouvoir conserver leur autonomie le plus longtemps possible avec le maximum de sécurité et d'améliorer les conditions de vie quotidienne des personnes âgées : 6000 €.
- ✓ Le Service Civique sera reconduit dont l'objectif principal est de rompre l'isolement des personnes âgées isolées ou en difficultés sociales, ceci dans le but de conserver le lien et une plus grande proximité avec les administrés. Le portage de livres en partenariat avec la médiathèque est maintenu : 2 000 €.
- ✓ Poursuite de la nouvelle action santé sur la prévention Santé Seniors avec les associations sportives Mallemortaises pour financer une partie de l'adhésion aux licenciés dans le but de faciliter le maintien de la mobilité et de l'autonomie des seniors : 2 700 €.

Section d'investissement : 65 092.14 €

✓ Dépenses d'investissement

Ces équipements étaient prévus sur l'exercice 2021. Au regard du contexte sanitaire, ces actions n'ont pas été réalisées. Il est donc proposé d'inscrire 65 092.14 €.

- Achat d'un bureau sécurisé pour la caisse enregistreuse de la régie CCAS, il est convenu de voir avec le prestataire afin d'harmoniser l'ensemble du foyer.
- Création d'un espace dédié au CCAS : des aménagements, dans l'enceinte de l'Hôtel de Ville sont prévus pour l'acquisition des mobiliers requis.

✓ Recettes d'investissement

- L'excédent constaté de 2021 pour 34 236.02 €.
- Les dotations aux amortissements pour 4 633.90 €.
- L'affectation du résultat pour 26 222.22 €.

Conclusion :

Les actions habituelles sont reconduites, en espérant un contexte qui le permet. De nouvelles actions pourraient s'envisager qu'à partir d'une analyse des besoins sociaux actualisées, qui viendrait répondre aux besoins des Mallemortaises et Mallemortais.

Cependant, l'équilibre du budget du CCAS provient essentiellement d'une subvention émanant du budget principal de la commune, lui-même contraint à l'augmentation des dépenses et à la baisse des recettes.